

RAPPORT-PRÉAVIS
N° 143/2019
AU CONSEIL COMMUNAL

Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Patrick Buchs intitulé « Pour que la Ville de Nyon participe à l'accueil des marcheurs de la Jai Jagat 2020 »

Délégué municipal : M. Daniel Rossellat

1^{re} séance de la commission

Date	Lundi 18 février 2019 à 19h
Lieu	Ferme du Manoir, Salle de conférences N°1

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

Comme indiqué par le postulant, la Jai Jagat 2020 (qui signifie « la victoire du monde ») est un projet de marche, initiée par l'organisation indienne Ekta Parishad, rassemblant environ 150 personnes. Cette marche, d'une durée de 15 mois, a comme point de départ le Raj Ghat en Inde, là où repose le Mahatma Gandhi, et pour destination le siège des Nations Unies à Genève, pour un parcours d'environ 10'000 kilomètres. Cette grande marche non-violente, à laquelle se joindront de nombreux marcheurs en cours de parcours, se terminera le 21 septembre 2020, journée internationale de la paix. Sur la place des Nations à Genève, où environ 5'000 personnes sont attendues, elle se conclura par un « Forum de Genève de l'action des peuples », qui présentera une plateforme de recommandations aux Nations Unies, aux Etats et à la société civile. L'objectif est de proposer une autre voie de développement, compatible avec le bien-être de chacune et de chacun et respectant les Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les postulants demandent à la Municipalité de recevoir l'association Karangal, en charge de l'organisation de l'étape nyonnaise de cette marche, et de discuter des soutiens que la Ville pourrait amener à cette occasion.

2. Position de la Municipalité

La Municipalité estime que la Jai Jagat est un événement qui s'inscrit dans les valeurs et les objectifs de sa stratégie du développement durable 2016-2021. La Jai Jagat participe à la construction de nouvelles formes de mobilisation des citoyens, en portant sur le devant de la scène des thématiques communes à l'Agenda 2030 des Nations Unies, en particulier l'éradication de la pauvreté et la protection des droits humains et environnementaux. La campagne Jai Jagat 2020 prône un nouveau modèle global de développement : une façon plus juste de vivre ensemble sur la planète, sans laisser personne au bord du chemin et permettant à chacun d'être acteur du changement.

Au cours de l'été 2018, des contacts ont été entrepris entre le représentant de l'association Karangal, en charge de l'étape nyonnaise de la Jai Jagat, et le Service de l'administration générale et des relations extérieures. Ces contacts préliminaires ont été positifs et l'association Karangal a été assurée que la Municipalité serait ouverte à un soutien à la Jai Jagat.

A cette occasion il a été convenu que des contacts plus opérationnels soient entrepris entre l'association Karangal et le Service sports, manifestations et maintenance afin de valider le plus en amont possible les aspects administratifs liés à l'organisation de cette manifestation, et pouvoir ainsi la planifier sereinement.

L'association a également été invitée à affiner les besoins précis des organisateurs de la marche et des personnes sur place. D'ores et déjà, la Municipalité s'engage à soutenir les organisateurs. En fonction des besoins exprimés par l'association, ce soutien pourrait être d'ordre logistique et communicationnel. La Municipalité s'engage à s'impliquer en vue de favoriser un hébergement décent des marcheurs, ce besoin ayant été formulé par l'association.

3. Conclusion

La date du passage de la Jai Jagat restant malgré tout fort éloignée et les implications concrètes encore mal connues, il s'agira pour les organisateurs de s'adresser à nouveau en temps voulu aux services de la Ville. En attendant, la Municipalité peut d'ores et déjà assurer l'association Karangal, en charge de l'organisation, de son concours pour l'accueil des marcheurs, pour l'hébergement de la délégation et pour soutenir, de diverses manières, les événements qui pourraient avoir lieu lors de l'étape nyonnaise.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

vu le rapport-préavis N° 143/2019 valant réponse au postulat de M. le Conseiller communale Patrick Buchs intitulé « Pour que la Ville de Nyon participe à l'accueil des marcheurs de la Jai Jagat 2020 »,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide : de prendre acte du rapport-préavis N° 143/2019 valant réponse au postulat de M. le Conseiller communale Patrick Buchs intitulé « Pour que la Ville de Nyon participe à l'accueil des marcheurs de la Jai Jagat 2020 »

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 décembre 2019 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Daniel Rossellat

P.-François Umiglia

Annexe

- Postulat de M. le Conseiller communal Patrick Buchs intitulé « Pour que la Ville de Nyon participe à l'accueil des marcheurs de la Jai Jagat 2020 »

Postulat pour que la Ville de Nyon participe à l'accueil des marcheurs de la Jai Jagat 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La Jai Jagat 2020 (qui signifie « la victoire du monde ») est un projet de marche, initiée par l'organisation indienne Ekta Parishad¹, d'environ 150 personnes sur 15 mois et plus de 8 000 km depuis Rajghat, là où repose le Mahatma Gandhi jusqu'au siège des Nations Unies à Genève. Elle se terminera le 21 Septembre 2020, journée internationale de la paix. Sur la place des Nations, où environ 5'000 personnes sont attendues, elle se conclura par un « Forum de Genève de l'action des peuples », qui présentera une plateforme de recommandations à l'ONU, aux Etats et à la société civile.

Le principe de cette marche est inspiré des grandes marches, telles celle entamée par Gandhi le 12 mars 1930 (la célèbre « marche du sel ») afin de demander, de manière non violente, l'indépendance de l'Inde, avec le succès que l'on sait.

Ekta Parishada a pour but de mobiliser au plan international, le Sud comme le Nord, afin de sensibiliser le plus grand nombre de populations possibles aux thématiques comme l'expulsion des paysans, l'exploitation des femmes et des enfants, l'esclavagisme moderne et la marginalisation des populations les plus vulnérables.

La marche prévue entre septembre 2019 et Septembre 2020, traversera dix-sept pays avec des manifestations dans chacun d'entre eux. La préparation de l'événement implique déjà des dizaines d'ONG et de réseaux dans de nombreux pays, dont la Suisse. La Jai Jagat 2020 s'arrêtera à Nyon en Septembre 2020, avant de repartir pour Mies puis terminer à Genève.

Pour Nyon, c'est l'association nyonnaise Karangal² qui est en charge de l'organisation pour l'accueil de ces 150 marcheurs. Ils ont notamment l'objectif d'organiser, dans ce cadre, une conférence, éventuellement avec Pierre Rabhi, poète et agriculteur français fondateur du mouvement Colibris.

Le passage de la Jai Jagat 2020 à Nyon, est un événement important. Cette marche internationale pour sensibiliser les populations, non seulement à des problèmes indiens mais avant tout globaux, est un acte citoyen et pacifique.

Aussi bien la Ville que le Canton de Genève ont accepté le même genre de postulat et dont nous nous sommes grandement inspirés, pour aider à l'accueil des marcheurs. Les postulants demandent à la Municipalité d'apporter son soutien à l'association Karangal en charge de l'organisation et de discuter avec elle sur des aides que pourrait apporter la Ville de Nyon.

Par exemple :

- Prêter son concours pour l'accueil des 150 marcheurs
- Soutenir la tenue d'un ou plusieurs événements durant le passage de Jai Jagat 2020 à Nyon
- Éventuellement faciliter l'hébergement des participants.

Nous demandons à ce que ce postulat soit envoyé directement à la Municipalité.

Patrick BUCHS, Florence DARBRE GUBBINS, Claude FARINE, Pierre WAHLEN

1 <http://ektaparishad.com/>

2 www.karangal.ch